

Le projet d'établissement 2020-2024 est construit autour de différents axes. Il a été validé par le Conseil de surveillance du 15 décembre 2021. Il comprend une partie descriptive de notre organisation et des valeurs portées par l'établissement, ainsi que des fiches actions constituant des axes d'amélioration pour les années à venir.

Cette page ne présente qu'une partie très condensée du document complet.

Le projet d'établissement a pour finalité d'une part de donner du sens au travail fourni et, d'autre part, de satisfaire à une obligation légale.

Les valeurs de l'établissement

L'EHPAD, comme dans son précédent projet, s'attache à défendre des valeurs pour les usagers mais également entre professionnels.

- ***Des valeurs pour les usagers***
 - Une approche globale et valorisante
 - Un respect de la personne
 - Une écoute de la personne
 - Une adaptabilité et une tolérance

- ***Des valeurs entre professionnels***
 - Une qualité relationnelle au sein de l'équipe
 - Un fonctionnement professionnel
 - Une dynamique collective

Objectifs généraux par thèmes

Projet qualité, sécurité des soins et gestion des risques

- Objectif général : Poursuivre la démarche qualité et la prévention des risques en EHPAD

Projet de vie sociale: l'accompagnement des résidents

- Objectif général : Maintenir et promouvoir les droits des résidents (outils réglementaires, vie sociale) au cours de l'accompagnement

Projet de soins

- Objectif général : Prévenir les risques inhérents à l'accompagnement

Projet prestations logistiques/locaux

- Objectif général : Améliorer la qualité de vie des résidents en optimisant les prestations hôtelières

Projet ressources humaines

- Objectif général : Améliorer les conditions de travail de travail du personnel

Projet architectural : aménagement des espaces

- Objectif général : Aménager les espaces pour accompagner et prendre soins des résidents en fonction de leurs pathologies tout en garantissant l'autonomie, la sécurité et la liberté d'aller et venir.